

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
DE CAVAILLON

EXTRAIT

du Registre des délibérations du Conseil d'Administration
du

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Arrondissement D'APT
Département
DE VAUCLUSE

SEANCE DU 19 MARS 2019

L'an deux mil dix-neuf et le Mardi 19 Mars à 17 h 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Cavaillon, convoqué le 26 Février 2019 par Madame Elisabeth AMOROS, Vice-Présidente en exercice, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances. La séance est présidée par Madame Elisabeth AMOROS.

PRESENTS :

Mesdames AMOROS - BASSANELLI - MAUGENDRE - CONEDERA
- SIMEONI - TALLET
Messieurs CARLIER - ROUX

PROCURATIONS :

Monsieur DAUDET a donné pouvoir à Madame AMOROS
Madame BONNET a donné pouvoir à Madame TALLET
Monsieur COURTECUISSÉ a donné pouvoir à Monsieur CARLIER

ABSENTS :

Messieurs DAVY - SARNETTE

Madame La Vice-Présidente propose aux membres du Conseil d'Administration les chiffres du Budget Primitif 2019 qui s'établissent comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	2 111 056 €
Recettes	2 111 056 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	25 900 €
Recettes	25 900 €

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

VOTE A L'UNANIMITE

Le Budget Primitif tel que présenté ci-dessus.

Ainsi délibéré
Les jour, mois et an susdits

Cavaillon, le 19 Mars 2019
La Vice-Présidente,
Madame Elisabeth AMOROS



Nombre d'administrateurs :

- en exercice : 13
- présents : 8
- procurations : 3
- absents : 2

OBJET :
BUDGET PRIMITIF
2019

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-268400538-20190319-201903191040-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2019

Affichage : 21/03/2019

Pour l'autorité compétente par délégation